



La Communauté de Communes Alpes d'Azur recherche

Un(e) chargé(e) de mission Energie-Climat

Créée au 1er janvier 2014, la Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) rassemble 34 communes des vallées du Var, du Cians et de l'Estéron. Intercommunalité entièrement rurale d'environ 10 000 habitants, elle couvre près de 900 km² de moyenne et haute montagne. Elle est marquée par une accessibilité souvent contrainte, mais également un patrimoine naturel et patrimonial important et diversifié. Dès 2014, Alpes d'Azur a reconnu, dans sa Charte pour l'environnement et le Développement Durable, le besoin de résilience et la nécessité de préserver « un territoire d'exception mais un territoire fragile ».

Ainsi, la CCAA a adopté en 2020 un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) volontaire et est aujourd'hui lauréate d'un Contrat d'Objectif Territorial soutenu par l'ADEME pour la mise en œuvre de ses ambitions en matière de transition énergétique et écologique. Cette transition est inscrite dans la stratégie globale d'Alpes d'Azur comme une opportunité de développement, un moteur possible pour la relance des métiers locaux, par la création d'une économie circulaire, le développement d'une filière de transition énergétique, la promotion des mobilités douces ou encore le développement d'une offre globale d'écotourisme basée sur la valorisation des ressources endogènes de tous types. Le(la) chargé(e) de mission Energie-Climat aura pour mission l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Contrat d'Objectif Territorial, ainsi que le développement et le soutien de projets intercommunaux pour l'atteinte des objectifs d'amélioration définis conjointement avec l'ADEME au démarrage du Contrat.

MISSIONS :

Dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial (COT) soutenu par l'ADEME et du PCAET volontaire de l'intercommunalité, en lien avec les élus, placé(e) sous l'autorité de la Directrice Développement Local et Durable et en collaboration avec la chargée de mission Prévention des Déchets, la Chargée de mission SCOT/Mobilités et le chargé de mission Projet Alimentaire Territorial, vous assurez :

PHASE 1 : DEFINITION D'OBJECTIFS ET D'UN PLAN D' ACTIONS DE TRANSITION POUR LE TERRITOIRE (1 AN)

- Mise à jour des diagnostics du PCAET, point d'étape de sa mise en œuvre et compilation des autres données manquantes ;
- Réalisation et suivi d'audits sur les thématiques du COT (audits Cit'ergie et Économie Circulaire notamment) ;
- Définition d'un état initial et d'objectifs d'amélioration pour le territoire ;
- Elaboration du plan d'actions opérationnel pluriannuel pour l'atteinte des objectifs d'amélioration définis ;
- Identification des porteurs de projet susceptibles d'intégrer la démarche (associations, entreprises, mairies, etc.) ;
- Suivi des relations avec l'ADEME et les autres partenaires du COT.

PHASE 2 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS ET ANIMATION DE LA STRATEGIE (2 ANS)

- Mise en œuvre et suivi du programme d'actions du COT ;
- Assistance aux porteurs de projets (assistance technique, montage de dossiers, recherche de financeurs,..) ;
- Veille stratégique : collecte, analyse et diffusion d'informations sur les programmes de financements (appel à projets...) en interne à l'EPCI et auprès des porteurs de projets publics et privés.

MISSIONS TRANSVERSALES :

- Animation en interne de la démarche de transition de la collectivité (mobilisation transversale des services) ;
- Animation et/ou participation aux commissions thématiques d'élus ;
- Développement et mise en œuvre des outils de suivi quantitatif et qualitatif des objectifs d'amélioration ;
- Coordination des relations avec les partenaires et suivi de leurs démarches en matière de transition ;
- Développement et mise en œuvre d'outils de communication autour du PCAET et du COT ;
- Développement et mise en œuvre d'outils et d'animations de sensibilisation des publics, des professionnels, des élèves, des services et des élus d'Alpes d'Azur sur les enjeux de la transition écologique et énergétique ;
- Suivi administratif, budgétaire et comptable du contrat d'objectif territorial ;
- Suivi et animation des instances de gouvernance du contrat ;
- Evaluation du contrat.

PROFIL :

- Formation supérieure dans le domaine de l'énergie ou du développement durable
- Expérience souhaitée sur un poste similaire
- Autonomie, capacité d'initiative personnelle et capacité organisationnelle
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacités rédactionnelles et de communication
- Sens du travail en équipe
- Aisance orale, capacité à animer des réunions
- Capacités d'adaptation, discrétion et sens de la diplomatie
- Capacité d'écoute et d'analyse, esprit de synthèse
- Bonne connaissance de l'environnement des collectivités territoriales, des enjeux et des politiques publiques en matière de transition écologique des territoires, d'énergie, de climat, de gestion des déchets et de l'économie circulaire, ainsi que des techniques généralistes dans le domaine du développement local.

CONTACT :

Madame Maud ORNE-GLIEMANN, Directrice Développement Local et Durable

rh@alpesdazur.fr ou mornegliemann@alpesdazur.fr

Communauté de Communes Alpes d'Azur
Maison des services publics
Place Conil
06 260 Puget-Théniers
04 93 05 02 81

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Nombreux déplacements : Permis B en cours de validité et véhicule personnel obligatoires ;
défraiement

Disponibilités horaires (réunions en soirée)

Poste basé à Puget-Théniers (Alpes-Maritimes)

Poste contractuel, CDD de 3 ans, Cat. A

Réponse attendue avant le 27 mars 2022 / Prise de poste : Mai 2022

Candidature par voie postale (cachet de La Poste faisant foi) ou par message électronique avec accusé de réception avant minuit.

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur Charles-Ange GINESY – Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur – Maison des Services Publics – Place Conil – 06260 PUGET-THENIERS